

PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS

Réuni le 13 décembre 2019 à 14H00  
Séance n° 8

## **Etaient présents**

### **Collège des Professeurs**

M. Jean-François MICHIELS  
M. Emmanuel TRIC  
Mme Nadine TOURNOIS  
Mme Sylvie BALLESTRA-PUECH  
Mme Cécile SABOURAULT  
M. Philippe MAISONOBE

### **Collège des Autres Enseignants**

M. Marc DALLOZ  
Mme Marie-Albane WATINE  
M. Stéphane AZOULAY

### **Collège des BIATSS**

Mme Vincente TORRE  
M. Pascal CREMOUX  
M. Florent DOUTRE  
Mme Nadia PREVOST

### **Collège des Etudiants**

## **Collège des Personnalités Extérieures**

### **Membres absents ayant donné procuration**

M. Yan GRASSELLI à M. Marc DALLOZ  
M. Romain GAUTIER Mme Cécile SABOURAULT  
M. Stéphane NGO MAI à M. Emmanuel TRIC  
M. Franck SOSTHE à M. Marc DALLOZ  
Mme Marjorie NANTEUIL à Mme Nadine TOURNOIS  
M. Jean-Pierre MASCARELLI à M. Emmanuel TRIC  
Mme Véronique PAQUIS à Mme Nadine TOURNOIS

## **Membres présents ou représentés : 20**

### **Etaient absents ou excusés**

M. Amaury HUET  
Mme Sabine SANTUCCI  
M. Thierry ROSSO  
Mme Zoubida BENOUDA  
Mme Sylvane FAURE  
Mme Marie-Jeanne OURIACHI  
Mme Manon GELARD  
Mme Justine STEVENET  
Mme Natacha RAU  
Mme Fabienne GASTAUD  
M. Jean-Pierre KLEYNOFF  
Mme Marie-Lou BEGO-GHINA  
Mme Christine MALOT  
M. Nicolas RODI

## **Membres absents ou excusés : 14**

### Invités présents

Mme Véronique BARRALI

Mme Laurence LUPI-PEGURIER

M. Jeanick BRISSWALTER

M. Jean-Christophe BOISSE

M. Philippe LAHIRE

Mme Anne NAVARRO

Mme Geneviève GAUDET

M. Sylvain DI GIORGIO

M. Jérôme PECH

M. Christophe WANNER

M. Xavier LATOUR

Mme Florence PISANO

Mme Sophie RAISIN

M. Franck BLANC

Mme Marie-Line BOTTIN

M. Jean-Luc BEAUMONT

Mme Nadine GROSSO

La séance débute à 14h00. Elle est présidée par M. Emmanuel TRIC, Président de l'UNS.

### EN PREAMBULE :

Ce dernier conseil d'administration fera l'objet d'un procès-verbal qu'il ne sera pas possible d'approuver lors d'une prochaine séance car le conseil du 13 décembre est le dernier de l'Université Nice Sophia Antipolis. Il est proposé aux membres de leur faire parvenir le projet par courriel et de disposer d'un délai de 10 jours permettant aux membres de formuler d'éventuels avis ou remarques. Passé ce délai, le procès-verbal sera considéré comme approuvé et fera l'objet d'une publicité selon les mêmes formes que les autres procès-verbaux.

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 NOVEMBRE 2019

Présentation de M. Marc DALLOZ, Vice-Président du Conseil d'Administration.

En l'absence d'observation le procès-verbal du 5 novembre 2019 est soumis au vote.

Le procès-verbal du CA du 5 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité des voix.

## I - Questions Financières

### 1) ARRETE DES COMPTES DE LA FONDATION UNICE

Présentation de Mme Anne NAVARRO, Directrice des Affaires Financières.

Lors de sa séance exceptionnelle du 19 juin 2019, le conseil de gestion de la Fondation Unice a entériné le principe de la dissolution de la Fondation d'ici la fin de l'exercice 2019. Pour cette raison, il s'agit aujourd'hui d'approuver les comptes de cette Fondation établis exceptionnellement sur un exercice de 11 mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2019.

Le budget 2019 de 319 687 euros a été exécuté à 100%. Les dépenses prévues ont donné lieu à un reversement des fonds à la Fondation Partenariale qui a repris l'activité de la Fondation (avenant n°1 année 2019 à la convention financière entre l'UNS et la Fondation partenariale Université Côte d'Azur approuvé par délibération n°2019-64).

La situation patrimoniale montre un résultat déficitaire de 334 350 euros et 84 centimes.

Le total bilan s'établit à hauteur de 429 817 euros et 44 centimes et il n'y a pas eu de recettes sur l'exercice. Après déduction du total d'actif net immobilisé de 535 euros et 39 centimes, le fonds de roulement de la Fondation est de 429 282 euros et 05 centimes.

Ce fonds de roulement est destiné à être intégré fléché dans les comptes de l'Université Nice Sophia et à faire l'objet d'un reversement sur 2020 voire 2021 à la Fondation partenariale UCA en vertu des conventions mises en place afin de permettre la continuité des projets initiés.

Les comptes annuels de la Fondation Unice pour la période du 1<sup>er</sup> janvier et 30 novembre 2019 et qui présentent un résultat déficitaire de 334 350 euros et 84 centimes sont approuvés à l'unanimité des voix. Le conseil d'administration prend en outre acte de l'intégration du fonds de roulement de la Fondation Unice à hauteur de 429 282 euros et 05 centimes et son fléchage dans les comptes de l'Université Nice Sophia Antipolis en vue de son reversement à la Fondation Partenariale Université Côte d'Azur sur 2020 voire 2021.

## **2) DISSOLUTION DE LA FONDATION UNICE**

Le conseil d'administration de l'Université Nice Sophia Antipolis doit entériner la dissolution de la Fondation Unice.

La dissolution de la Fondation UNICE au 30 novembre 2019 est approuvée à l'unanimité des voix.

## **3) UFR ODONTOLOGIE : TARIFS DE LOCATION DE STANDS**

Présentation de Mme Laurence LUPI, Directrice de l'UFR d'Odontologie.

Il est demandé au conseil de bien vouloir valider l'ajout d'une tarification à la demi-journée de la location des stands partenaires de l'UFR d'Odontologie à hauteur de 250 euros HT.

L'ajout d'une tarification à la demi-journée à hauteur de 250 euros HT de location de stands de l'UFR d'Odontologie est approuvée à l'unanimité des voix.

## **4) TARIFS DE L'UNIVERSITE INTERNATIONALE D'ETE DE NICE - UIEN**

Présentation de M. Jean-Luc BEAUMONT, Directeur administratif du Service Commun en Langues (SCL).

Suite à une baisse régulière des effectifs durant l'été, il est demandé au conseil de bien vouloir approuver la nouvelle grille tarifaire des cours de langues de l'UIEN à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette nouvelle grille s'accompagne pour certaines formations des modifications de format des sessions et dont M. BEAUMONT en effectue l'exposé en séance.

| UIEN 2020           | du 06 au 17/07/2019<br>2 semaines  | du 20 au 31/07<br>2 semaines | du 03 au 14/08<br>2 semaines | TARIFS  |
|---------------------|--|------------------------------|------------------------------|---------|
| FLE<br>&<br>ANGLAIS | FLE 1 > 40h  | FLE 2 > 40h                  | FLE 3 > 40h                  | 400 €   |
|                     | ENG 1x > 40h   | ENG 2x > 40h                 | ENG 3x > 40h                 | 400 €   |
|                     | ENG 1u > 40h   | ENG 2u > 40h                 | ENG 3u > 40h                 | 320 €   |
|                     | FLE 1 + 2 > 80h  |                              |                              | 800 €   |
|                     | ENG 1x + 2x > 80h  |                              |                              | 800 €   |
|                     | ENG 1u + 2u > 80h  |                              |                              | 640 €   |
|                     |  | FLE 2 + 3 > 80h              |                              | 800 €   |
|                     |  | ENG 2x + 3x > 80h            |                              | 800 €   |
|                     |  | ENG 2u + 3u > 80h            |                              | 640 €   |
|                     | FLE 1 + 2 + 3 > 120h   |                              |                              | 1 200 € |
|                     | FLE 4 > 120h ( <i>tarif réservé aux CUEFLE inscrits au S2* précédent ou/et au S1** suivant</i> )<br><i>* semestre 2 de la même année universitaire. ** semestre 1 de l'année U suivante.</i> |                              |                              | 1 020 € |
|                     | ENG 1x + 2x + 3x > 120h  |                              |                              | 1 200 € |
|                     | ENG 1u + 2u + 3u > 120h  |                              |                              | 960 €   |
|                     | du 06 au 24/07/2019 3 semaines   |                              |                              |         |
| RUSSE               | RUS 1x > 60h   |                              | 600 €                        |         |
|                     | RUS 1u > 60h   |                              | 480 €                        |         |
|                     | du 13 au 31/07/2019 3 semaines   |                              |                              |         |
| PEDAGO              | PDG 1 > 50h  |                              | 600 €                        |         |

Cette nouvelle offre a été établie en tenant compte des offres concurrentes. La date d'entrée en vigueur de cette nouvelle tarification correspond à la date d'ouverture des inscriptions aux cours de langues dispensés par l'UIEN au cours de l'été 2020.

La nouvelle grille tarifaire de l'Université Internationale d'Eté de Nice au 1<sup>er</sup> janvier 2020 est approuvée à l'unanimité des voix.

## II - Question Institutionnelle

### 5) MODIFICATION DES STATUTS DE L'UFR D'ODONTOLOGIE

Un avis favorable de la commission des statuts du 2 décembre 2019 a été rendu.

M. Dalloz remercie les membres de la commission des statuts pour leur investissement. Cette instance dispense un soutien pertinent, constant et efficace aux UFR et Services qui procèdent à une adaptation et une évolution de leurs statuts.

Mme Laurence LUPI, Directrice de l'UFR d'Odontologie présente les statuts qui, précise-t-elle, sont obsolètes depuis longtemps, ce qui entrave le fonctionnement de l'UFR. L'actualisation nécessaire des statuts permettra l'adaptation du règlement intérieur. Plusieurs modifications ont été, de fait, déjà apportées, comme la mise en place d'un Conseil de perfectionnement. L'ensemble de ces évolutions se trouve maintenant décrit dans les statuts qui sont harmonisés avec le fonctionnement des autres composantes et donc conformes au passage vers le nouvel établissement.

Les statuts de l'UFR d'Odontologie sont approuvés à l'unanimité des voix.

### III - Formation et Vie Universitaire

#### 6) REFORME DES ETUDES DE SANTE

M. Azoulay présente les enjeux et principes de la réforme de l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique applicable à compter de la prochaine rentrée universitaire 2020-2021 et la mise en œuvre locale qui est proposée.

Il précise le cadre de la procédure nationale de préinscription pour l'accès dans les formations du premier cycle de l'enseignement supérieur. Les universités sont tenues d'indiquer sur la plateforme Parcoursup et par voie électronique sur leur site internet l'ensemble des parcours de formation permettant l'accès aux formations de médecine, de pharmacie d'odontologie et de maïeutique, qu'ils soient proposés par elles-mêmes ou par des universités avec lesquels elles ont établi des conventions. Elles sont également tenues d'indiquer les groupes de parcours et le nombre minimal de places proposés dans chacun de ces groupes.

Par ailleurs M. Azoulay souligne la nécessité de fixer, dès à présent, les principes directeurs de l'organisation du Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS), ainsi que celui des unités d'enseignement de l'Option Santé pour les Licences avec un Accès Santé (L.AS),

Il informe les conseillers de l'avis favorable rendu par la CFVU du 12 septembre 2019.

Des échanges ont lieu autour de cette réforme qui, pour certains, ne règle pas le problème de la sélection.

La mise en œuvre locale de la réforme des études de santé est approuvée à la majorité des voix et deux abstentions.

#### 7) DIPLOMES D'ETABLISSEMENTS, CERTIFICATIONS, PREPARATIONS A DES EXAMENS OU A DES CONCOURS

Présentation de M. Pascal CREMOUX, Directeur Administratif des Etudes et de la Formation. L'établissement souhaite renouveler le DIU « Lasers et Médecine Buccale, Chirurgie Buccale », après avoir procédé à différentes modifications de maquette et de tarifs.

Un avis favorable au renouvellement a été rendu par le conseil de gestion de l'UFR d'Odontologie, et par la CFVU de l'UNS, après étude des modifications souhaitées par le porteur de la formation. De plus le projet de renouvellement du DIU a reçu un avis favorable de la CFVU du 12 septembre 2019.

Le renouvellement ainsi que les modifications apportées au Diplôme Inter Universitaire « Lasers et Médecine Buccale, Chirurgie Buccale » sont approuvés à l'unanimité des voix.

## **8) DU ART DU SOIN EN PARTENARIAT AVEC LE PATIENT : PRISE EN CHARGE PARTIELLE DES DROITS D'INSCRIPTION DES PATIENTS PAR UN FINANCEMENT DE L'ARS PACA**

Présentation de M. Pascal CREMOUX, Directeur Administratif des Etudes et de la Formation.

Le Diplôme Universitaire Art du Soin en partenariat avec le Patient a conduit à l'attribution du prix PEPS décerné par le MESRI (Passion enseignement et pédagogie dans le Supérieur) dans la catégorie « Formation tout au long de la vie ». Il a également permis d'entrer en relation avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) PACA pour la constitution du CI3P au sein du département de Médecine générale de l'UFR de Médecine de Nice. A cette occasion, un financement a été accordé à l'UFR, en partie pour participer à la formation pédagogique des patients partenaires.

Dans le cadre de la réforme des études en santé, et notamment celle du second cycle, les UFR de médecine doivent mettre en place des évaluations de compétence des étudiants en médecine en fin de second cycle appelées ECOS (Examen Clinique Objectif Structuré). Huit évaluations a minima sont obligatoires pour chaque étudiant (effectif de 160 étudiants actuellement), et ces évaluations impliquent différents scénarii joués par des patients partenaires formés à ces nouvelles pratiques.

Le tarif actuel du DU précité de 1057 euros a été réhibitoire pour nombre de patients potentiels, au point que seulement 5 patients ont déposé leur dossier d'inscription au titre de la formation dispensée en 2019-2020, et que sur ces 5 patients, 3 d'entre eux éprouvent des difficultés à confirmer leur inscription au regard desdits droits d'inscription.

Des négociations avec l'ARS sont engagées pour réduire l'an prochain le tarif d'inscription des patients et afin de poursuivre cette dynamique, il est demandé d'autoriser la prise en charge partielle des droits d'inscription par un financement de l'ARS, à hauteur de 657 euros, afin que seul reste à la charge des patients inscrits un montant équivalent à celui d'une inscription d'un étudiant en médecine, soit 350 euros. Un avis favorable de la CFVU du 12 septembre 2019 a été rendu.

Le Diplôme Universitaire Art du Soin en Partenariat avec le Patient : prise en charge partielle des droits d'inscription des patients par un financement de l'ARS PACA est approuvé à l'unanimité des voix.

## **IV - Ressources Humaines**

### **9) CAMPAGNE DE POSTE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS 2020**

Des avis favorables des conseils académiques pléniers des 15 octobre et 7 novembre 2019 ont été rendus. Un avis favorable du Comité Technique du 4 décembre 2019 a été rendu.

M. Emmanuel TRIC, Président de l'UNS présente la campagne de poste des enseignants-chercheur 2020.

Au regard des capacités financières de l'établissement, un recrutement systématique sur l'ensemble des postes libérés en 2020 n'est pas envisagé.

La priorité aux demandes s'appuyant sur des départs définitifs et antérieurs à 2020 d'enseignants-chercheurs de l'établissement est donnée.

Sur les 84 demandes formulées pour cette campagne 2020, le conseil académique et le comité technique ont rendu un avis favorable à l'ouverture de 41 concours de recrutements d'enseignants-chercheurs répartis comme suit :

- 19 PR (4 au titre de l'article 46-3, 14 au titre de l'article 46-1 et 1 à la mutation)
- 22 MCU (dont 1 mutation)

Il est soumis au vote du conseil d'administration de l'Université Nice Sophia Antipolis l'approbation de l'ouverture en 2020 de 41 concours de recrutement d'enseignants-chercheurs comprenant :

- 19 PR (4 au titre de l'article 46-3, 14 au titre de l'article 46-1 et 1 à la mutation)
- 22 MCU (dont 1 mutation)

La campagne de poste des enseignants-chercheurs 2020 est approuvée à l'unanimité des voix

## **10) CAMPAGNE D'EMPLOI BIATSS 2020**

Un avis favorable du Comité Technique du 4 décembre 2019 a été rendu.

M. Emmanuel TRIC, Président de l'UNS présente la campagne de poste BIATSS 2020. Il précise que celle-ci s'inscrit toujours dans un contexte contraint où les dépenses de masse salariale représentent plus de 83% du budget de l'établissement et progressent annuellement de 0,8 million d'euros en moyenne à effectif constant. Il ajoute qu'à l'occasion de la campagne d'emploi BIATSS 2019, l'établissement a fait un effort conséquent avec un surcôt sur une année pleine de 0,9 million d'euros affectés pour 73% aux fonctions soutien, et 27% pour les fonctions support.

Les propositions d'emploi BIATSS 2020 s'inscrivent dans la volonté de donner des perspectives d'évolution professionnelle et de lier de manière plus étroite politique d'emploi et politique salariale.

Elles visent, également, à augmenter le nombre de postes ouverts aux concours par rapport aux deux dernières années dans le cadre d'une politique d'établissement et d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les priorités données à la campagne 2020 sont de :

- Renforcer le soutien à la formation et à la recherche ;
- Soutenir le repyramidage, notamment pour certains métiers de gestionnaire et d'encadrement, en proposant des concours de catégorie B et A (niveau ASI) mais sans flécher le concours sur une composante de l'établissement ;
- Réduire les distorsions fonctionnelles pour les agents occupant un poste relevant d'un corps supérieur ;
- Poursuivre le recrutement PACTE et intensifier le recrutement BOE afin de soutenir notre politique universitaire inclusive.

Au regard des capacités financières ne permettant pas d'ouvrir un concours pour chaque contractuel des mesures pourront être prises en faveur de ces derniers, dans le cadre de l'agenda social, afin de faire évoluer leurs conditions d'emploi,

Les composantes, services et directions ont exprimé 108 demandes et suite à la présentation faite en conseil académique le 7 novembre 2019 (concernant les fonctions soutien à la formation, soutien à la recherche et soutien à la documentation), la masse salariale budgétée UCA 2020 permet désormais à l'établissement de proposer à l'ouverture 6 postes supplémentaires.

Suite à la présentation et à aux échanges, la campagne suivante est soumise au vote :

|                    |
|--------------------|
| <b>Catégorie A</b> |
|--------------------|

1/ Ouverture de 10 concours dont :

- 5 concours IGE :
  - 1 concours Bap C Soutien à la recherche (615)
  - 1 concours Bap E Soutien à la recherche (616)
  - 1 concours Bap F Support communication (626)
  - 1 concours Bap J Support juridique (624)
  - 1 concours Bap G Support patrimoine (667)
- 5 concours ASI Bap J :
  - 1 concours Soutien à la formation – Scolarité (614)
  - 2 concours Soutien à la recherche – Assistance à la recherche (621 et 636)
  - 1 concours Support finances – Patrimoine (644)
  - 1 concours Support ressources humaines (684 et 613)

2/ CDI

- 1 CDIsation - niveau IGR (651)
- 1 Création de CDI – niveau IGE (603)
- 1 CDIsation - niveau ASI (689)

3/ CDD

- 3 Créations de CDD – niveau IGE 2 ans (646, 666 et 697)
- Maintien mission CDD – niveau ASI – pour 3 ans (618)
- 1 Création de CDD – niveau ASI 2 ans (648)

4/ Rehaussement

- 1 rehaussements en ASI (686)

|                    |
|--------------------|
| <b>Catégorie B</b> |
|--------------------|

1/ Ouverture de 5 concours dont :

- 4 concours TECH Bap J :
  - 1 concours TECH Soutien Scolarité (610, 668, 683, 685 et 688)

- 1 concours TECH soutien administratif laboratoire de recherche (340,404, 617)
- 1 concours TECH Finances (638, 639, 640, 641, 663, 671 et 691)
- 1 concours TECH RH (665, 672 et 694)
- 1 concours SAENES Classe Normale

#### 2/ CDI

- 3 passages en CDI pour pérenniser la mission (645, 681, 612)

#### 3/ CDD

- Maintien mission CDD pour 2 ans (595)
- 2 créations de CDD d' 1 an (662 et 685)
- Création d'un CDD de 2 ans (601)

#### 4/ Rehaussement

- Rehaussement d'un CDD cat C en B (628)

### Catégorie C

#### 1/ Ouverture de 4 concours dont:

- 1 concours de Magasinier (677 et 678)
- 3 concours ATRF dont 1 Bap J (670) et 2 Bap G (690 et 692)

#### 2/ CDD

- 1 création de CDD cat C à 60% sur 2 ans (597)

L'établissement a par ailleurs validé la possibilité de créer des CDD et des CDI sur ressources propres comme suit :

- Catégorie A : 1 CDD IGE 2 ans (666), 1 CDD ASI (693);
- Catégorie B : 1 CDI cat B (652), 1 CDD cat B (696);
- 1 contrat d'apprentissage (695).

### PACTE Parcours - d'Accès aux Carrières Territoriales, hospitalières et de l'Etat

- Catégorie C : 1 ATRF Bap J (hors tableau ci-joint)

### BOE - Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi

5 recrutements dont (hors tableau ci-joint):

Catégorie B : 2 recrutements TECH Bap J

Catégorie C : 3 recrutements ATRF - 1 Bap G et 2 Bap J

La campagne d'emploi BIATSS 2020 est approuvée à la majorité des voix et deux abstentions

## 11) RIFSEEP BIBLIOTHEQUE

Un avis favorable du Comité technique du 12 novembre 2019 a été rendu.

Présentation de M. Jérôme PECH, Directeur des Ressources Humaines.

La mise en œuvre aura un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juin 2018. Cette cartographie est le résultat de groupes de travail au sein du SCD

Un travail en amont du Comité Technique a été mené avec les formations syndicales pour discuter des montants de ce régime.

Le résultat est une augmentation générale des montants des indemnités pour toutes les catégories (pour un surcote de 34 000 € chargés) et conforme à ce qui a été fait pour les autres filières.

Le RIFSEEP Bibliothèque est approuvés à la l'unanimité des voix.

## 12) VALIDATION DES OBJECTIFS, DES CRITERES ET DE LA PROCEDURE DE MISE EN ŒUVRE DU CONGE POUR PROJET PEDAGOGIQUE

Un avis favorable du Comité Technique du 12 décembre 2019 a été rendu.

Un avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 12 décembre 2019 a été rendu.

M. AZOULAY, Vice-Président formation présente le nouveau dispositif de formation applicable aux enseignants-es-chercheurs-ses et aux autres personnels chargés de fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur. Sa mise en œuvre traduit l'engagement en faveur de la reconnaissance de l'investissement pédagogique des personnels enseignants. Cela nécessite pour l'établissement de déterminer les objectifs, les critères du dispositif, et de préciser la procédure à suivre au sein de l'établissement.

- Développer un projet de formation obtenu en réponse à un appel à projets (local, national ou international) ;
- Construire ou reconstruire un dispositif pédagogique impliquant des pratiques pédagogiques nouvelles ;
- Construire un parcours de formation flexible en direction de publics spécifiques (étudiants salariés, en reprise d'études, internationaux, sportifs ou artistes de haut niveau) ;
- Construire une formation dans le cadre d'un partenariat local, national ou international structurant pour l'université (en priorité, une formation internationale, en alternance ou en formation continue, adaptée aux publics ayant besoin d'une remédiation ou d'une formation renforcée) ;

Il pourra aussi poursuivre un objectif de reconversion thématique en matière pédagogique au sein de l'établissement.

M. Azoulay ajoute que le nombre de semestre distribués par ministère pas connu. Une information sera faite aux collègues de l'établissement

Mme Raisin précise la modification faite par la CVFU pour définir qu'un congé de 6 mois correspond à un demi service. En conséquence, pour les enseignants ce congé de 6 mois représente 192 heures de décharge.

Les objectifs, les critères et la procédure de mise en œuvre du congé pour projet pédagogique sont approuvés à l'unanimité des voix.

## V – Recherche

### 13) DOTATION DES LABORATOIRES 2020

Un avis favorable de la Commission de la Recherche du 15 octobre 2019 a été rendu.

Présentation de M. Jeanick BRISSWALTER, Vice-président de la Commission de Recherche.

Cette année, il n'y a pas d'évolution et c'est la même enveloppe et la même répartition qui sont soumises au vote. Elles permettent de poursuivre le rééquilibrage qui a été entrepris. Ce mouvement se réalise sans pour autant toucher aux dotations des autres laboratoires.

| Types de structures     | Subvention 2020     |
|-------------------------|---------------------|
| EA et UMR               | 3 043 839,52        |
| Structures Fédératives  | 123 800,00          |
| LIA UMI                 | 70 000,00           |
| Plateformes et services | 157 000,00          |
| <b>Total</b>            | <b>3 394 639,52</b> |

### SUBVENTIONS AUX EA et UMR

| DS                | UFR      | Statut   | Responsable        | Intitulé | Dotation UNS 2020   | Prélèvement pour cotisation | Détail cotisations | Dotation nette 2020 après prélèvement (H.T.) |
|-------------------|----------|----------|--------------------|----------|---------------------|-----------------------------|--------------------|--|
| DS 1              | Sciences | UMR 7351 | Yves d'Angelo      | LJAD     | 265 897,45 €        |                             |                    | 265 897,45 €                                 |
| <b>TOTAL DS 1</b> |          |          |                    |          | <b>265 897,45 €</b> |                             |                    | <b>265 897,45 €</b>                          |
| DS 2              | Sciences | UMR 7010 | Guillaume HUYET    | INPHYNI  | 312 870,97 €        | -300,00 €                   | Pôle Optitec       | 312 570,97 €                                 |
| DS 2              | Sciences | UPR 10   | Phillippe BOUCAUD  | CRHEA    | 6 000,00 €          |                             |                    | 6 000,00 €                                   |
| <b>TOTAL DS 2</b> |          |          |                    |          | <b>318 870,97 €</b> |                             |                    | <b>318 570,97 €</b>                          |
| DS 3              | Sciences | UMR 7329 | Marc SOSSON        | GEOAZUR  | 152 000,00 €        | -200,00 €                   | Pôle SAFE          | 151 800,00 €                                 |
| DS 3              | Sciences | UMR 7250 | Nelson CHRISTENSEN | ARTEMIS  | 7 000,00 €          | -300,00 €                   | Pôle Optitec       | 6 700,00 €                                   |

|                   |             |             |                   |             |                     |             |   |                     |
|-------------------|-------------|-------------|-------------------|-------------|---------------------|-------------|---|---------------------|
| DS 3              | Sciences    | UMR 7293    | Philippe STEE     | LAGRANGE    | 148 000,00 €        | -300,00 €   | Pôle Optitec  | 147 700,00 €        |
| <b>TOTAL DS 3</b> |             |             |                   |             | <b>307 000,00 €</b> |             |   | <b>306 200,00 €</b> |
| DS 4              | IMREDD      | URE         | Frédéric GUITTARD | N.I.C.E lab | 6 000,00 €          |             |   | 6 000,00 €          |
| DS 4              | Sciences    | UMR 7272    | Uwe Meierhenrich  | ICN         | 134 997,56 €        | -610,00 €   | Pôle PASS +<br>Pôle Mer                               | 134 387,56 €        |
| <b>TOTAL DS 4</b> |             |             |                   |             | <b>140 997,56 €</b> |             |   | <b>140 387,56 €</b> |
| DS 5              | Sciences    | UMR 7275    | Jean-Louis NAHON  | IPMC        | 249 785,99 €        | -1 225,00 € | GIP<br>Canceropôle +<br>Pôle<br>Eurobiomed+<br>Ciepal | 248 560,99 €        |
| DS 5              | Sciences    | UMR 7370    | Laurent COUNILLON | LP2M        | 31 636,09 €         | -280,00 €   | Pôle<br>Eurobiomed                                    | 31 356,09 €         |
| DS 5              | Sciences    | UMR 7277    | Stéphane NOSELLI  | IBV         | 279 717,70 €        | -1 225,00 € | GIP<br>Canceropôle +<br>Pôle<br>Eurobiomed+<br>Ciepal | 278 492,70 €        |
| DS 5              | Médecine    | UMR_ E 4320 | Thierry POURCHER  | Tiro-Matos  | 25 972,81 €         | -200,00 €   | Pôle SAFE   | 25 772,81 €         |
| DS 5              | Médecine    | UMR 7284    | Eric GILSON       | IRCAN       | 131 000,00 €        | -1 225,00 € | GIP<br>Canceropôle +<br>Pôle<br>Eurobiomed+<br>Ciepal | 129 775,00 €        |
| DS 5              | Odontologie | EA 7354     | Alain DOGLIO      | MICORALIS   | 14 000,00 €         |             |   | 14 000,00 €         |
| DS 5              | Médecine    | UMR S 1065  | Patrick AUBERGER  | C3M         | 131 000,00 €        | -905,00 €   | Pôle<br>Eurobiomed +<br>Ciepal                        | 130 095,00 €        |
| DS 5              | Médecine    | EA 7276     | Philippe ROBERT   | COBTEK      | 9 500,00 €          | -280,00 €   | Pôle<br>Eurobiomed                                    | 9 220,00 €          |
| DS 5              | Medecine    | URE         | STACCINI Pascal   | RETINES     | 4 500,00 €          |             |   | 4 500,00 €          |
| DS 5              | Médecine    | EA749 7     | Gerard MILANO     | UPRC        | 9 000,00 €          | -320,00 €   | GIP<br>Canceropôle                                    | 8 680,00 €          |

|                   |          |          |                               |  |                     |           |  |                     |
|-------------------|----------|----------|-------------------------------|--|---------------------|-----------|--|---------------------|
| <b>TOTAL DS 5</b> |          |          |                               |  | <b>886 112,59 €</b> |           |  | <b>880 452,59 €</b> |
| DS 6              | LASH     | UMR 7264 | Isabelle THERY                | CEPAM  | 61 000,00 €         | -250,00 € | Institut des Amériques<br>IRN<br>ZOOMATHIA         | 60 750,00 €         |
| DS 6              | LASH     | EA 4318  | Philippe AUDEGEAN             | CRHI   | 14 806,17 €         | -125,00 € | Institut des Amériques                             | 14 681,17 €         |
| DS 6              | LASH     | UMR 7320 | Fanny MEUNIER                 | BCL  | 56 000,00 €         |           |  | 56 000,00 €         |
| DS 6              | LASH     | EA 3820  | Nicolas PELISSIER             | SICLAB   | 12 750,00 €         |           |  | 12 750,00 €         |
| DS 6              | IMREDD   | URE      | Jacques ARASZKIEWIEZ          | Transitions Numériques, Médias, Savoirs et Territoires | 4 750,00 €          |           |  | 4 750,00 €          |
| DS 6              | LASH     | EA 6307  | Odile GANNIER                 | CTEL   | 36 503,28 €         | -125,00 € | GIS Institut des Amériques                         | 36 378,28 €         |
| DS 6              | LASH     | EA 3159  | Marie-Joseph BERTINI          | LIRCES   | 45 315,32 €         | -125,00 € | GIS Institut des Amériques                         | 45 190,32 €         |
| DS 6              | LASH     | EA 1193  | Jean-Paul PELLEGRINETTI       | CMMC   | 20 828,65 €         | -475,00 € | GIS Institut des Amériques + GIS Histoire Maritime | 20 353,65 €         |
| DS 6              | Sciences | UMR 7300 | Didier JOSSELIN               | ESPACE   | 25 500,00 €         | -200,00 € | Pôle SAFE  | 25 300,00 €         |
| DS 6              | IUFM     | URE      | Margarida ROMERO              | LINE   | 10 000,00 €         |           |  | 10 000,00 €         |
| DS 6/5            | STAPS    | EA 6309  | Fabienne D'ARRIPE-LONGUEVILLE | LAMHESS  | 26 614,08 €         |           |  | 26 614,08 €         |
| DS 6              | LASH     | EA 7278  | Dirk STEINER                  | LAPCOS   | 33 311,13 €         | -125,00 € | GIS Institut des Amériques                         | 33 186,13 €         |
| <b>TOTAL DS 6</b> |          |          |                               |  | <b>347 378,63 €</b> |           |  | <b>345 953,63 €</b> |

|                   |                 |              |                      |               |                     |             |   |                     |
|-------------------|-----------------|--------------|----------------------|---------------|---------------------|-------------|---|---------------------|
| DS 7              | LASH            | UMR D 205 P7 | Swanie POTOT         | URMIS         | 19 485,00 €         | -125,00 €   | GIS Institut des Amériques                                      | 19 360,00 €         |
| DS 7              | IAE             | EA 4711      | Elisabeth WALLISER   | GRM           | 19 823,38 €         |             |   | 19 823,38 €         |
| DS 7              | DROIT           | EA 1201      | Mathias LATINA       | CERDP         | 21 747,94 €         |             |   | 21 747,94 €         |
| DS 7              | ISEM            | UMR 7321     | Jean-Pierre ALLEGRET | GREDEG        | 145 000,00 €        | -325,00 €   | GIS Institut des Amériques + Pôle Capénergies                   | 144 675,00 €        |
| DS 7              | DROIT           | EA 1198      | Lucie BARGEL         | ERMES         | 20 990,67 €         | -125,00 €   | GIS Institut des Amériques                                      | 20 865,67 €         |
| DS 7              | IDPD            | EA 7414      | Anne MILLET-DEVALLE  | LADIE         | 16 038,86 €         | -210,00 €   | Pôle Mer  | 15 828,86 €         |
| DS 7              | DROIT           | EA 7267      | Christian VALLAR     | CERDACFF      | 15 016,40 €         |             |   | 15 016,40 €         |
| <b>TOTAL DS 7</b> |                 |              |                      |               | <b>258 102,25 €</b> |             |   | <b>257 317,25 €</b> |
| DS 9              | Sciences        | UMR 7248     | Robert STARAJ        | LEAT          | 59 592,52 €         | -655,00 €   | Pôle SAFE + Pôle SCS  | 58 937,52 €         |
| DS 9              | Sciences sophia | EA7498       | Gilles JACQUEMOD     | POLYTECH' LAB | 7 285,71 €          | -455,00 €   | Pôle SCS  | 6 830,71 €          |
| DS 9              | Sciences        | UMR 7271     | Olivier MESTE        | IS3           | 233 952,62 €        | -1 375,00 € | Pôle Eurobiomed + Pôle Mer + Pôle SAFE + Pôle SCS+IRN ZOOMATHIA | 232 577,62 €        |
| <b>TOTAL DS 9</b> |                 |              |                      |               | <b>300 830,85 €</b> |             |   | <b>298 345,85 €</b> |
| DS 10             | Sciences        | UMR A 7254   | Philippe CASTAGNONE  | ISA           | 212 350,00 €        | -1 650,00 € | Pôle PASS+ Agreenium  | 210 700,00 €        |
| DS 10             | Sciences        | UMR 7035     | Paolo GUIDETTI       | ECOSEAS       | 20 224,21 €         | -210,00 €   | Pôle Mer  | 20 014,21 €         |
|                   |                 |              |                      |               | 232 574,21 €        |             |   | 230 714,21 €        |

|              |                   |                 |                       |
|--------------|-------------------|-----------------|-----------------------|
| <b>Total</b> | 3 057 764,52<br>€ | -13 925,00<br>€ | <b>3 043 839,52 €</b> |
|--------------|-------------------|-----------------|-----------------------|

Les dotations 2020 des laboratoires pour un montant total de 3 394 639 euros et 52 centimes (trois millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille six cent trente-neuf euros et 52 centimes) sont approuvées à l'unanimité des voix

#### 14) CREDITS SCIENTIFIQUES INCITATIFS 2020

Des avis favorables des Commissions de la Recherche du 15 octobre et du 10 décembre 2019 ont été rendus.

Présentation de M. Jeanick BRISSWALTER, Vice-président de la Commission de Recherche.

L'enveloppe budgétaire globale est de 250k€ avec une ventilation de 40k€ pour le volet équipement, 40k€ pour le volet colloque et 170k€ pour le volet recherche.

Suite aux expertises effectuées par les conseillers, les dossiers suivants ont été examinés en Commission de la Recherche :

- 11 dossiers dans le volet Equipement (10 l'an passé),
- 48 dossiers pour le volet Recherche (contre 37 l'an passé).

Suite à l'étude des demandes, la totalité des dossiers "Recherche" n'a pas pu être expertisé. En effet, la pression a été très forte cette année : 11 dossiers supplémentaires par rapport à l'an passé avec une enveloppe prévue de 170k€ inchangée. La Commission de la Recherche n'a pas été en mesure de donner un arbitrage définitif sur les volets "Recherche" et "Équipement" comme prévu.

Tableaux des répartitions des CSI 2020 versés aux Etablissements Publics à Caractère Scientifique et Technologique (EPST)

##### 1/ Volet Colloque

| N° DRV I | Laboratoire                         | Directeur           | EPST   | Intitulé du colloque   | Acronyme du projet | Personne en charge de la demande | Montant    |
|----------|-------------------------------------|---------------------|--------|--|--------------------|----------------------------------|------------|
| 4        | ISA                                 | Philippe CASTAGNONE | INRA   | 13ème Rencontre du Réseau « Biologie Adaptative des Pucerons et des Organismes Associés »  | BAPOA              | Marylene Poirie                  | 2 000,00 € |
| 7        | UCA<br>CNRS<br>CEPAM<br>UMR<br>7264 | Isabelle THERY      | CNRS   | 41ème Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire de Nice Côte d'Azur « Biodiversités, environnements et sociétés depuis la Préhistoire : nouveaux marqueurs et approches intégrées » | aucun              | Elisa Nicoud                     | 2 200,00 € |
| 8        | LP2M<br>CNRS<br>UMR7370             | Laurent COUNILLON   | CNRS   | 4ème congrès de la société de Physiologie et de biologie intégrative   | SPBI Nice 2020     | Christophe Duranton              | 2 200,00 € |
| 18       | C3M                                 | Patrick AUBERGER    | INSERM | Cutting Edge discoveries in melanoma biology and their translation to the clinic   | MelaWork           | Corine Bertolotto                | 2 000,00 € |
| 19       | LEAT                                | Robert STARAJ       | CNRS   | Demande de subvention pour le colloque 2020 IEEE CAMA - Focus on Special session "Women in EM-Modeling and Measurements for Microwave Imaging Systems"   | 2020 IEEE CAMA     | Claire Migliaccio                | 2 000,00 € |
| 21       | Géoazur                             | Marc SOSSON         | CNRS   | EARTHQUAKES: nucleation, triggering, rupture, and relationships to aseismic processes – 3rd edition  | EARTHQUAKES        | Anthony Sladen                   | 2 200,00 € |
| 26       | INPHYNI, UMR 7010                   | Guillaume HUYET     | CNRS   | Journées Doctorales de la Physique Niçoise 2020  | JDPN 2020          | Sebastien Tanzilli               | 2 200,00 € |

|              |                      |               |       |   |       |                |                    |
|--------------|----------------------|---------------|-------|---|-------|----------------|--------------------|
| 36           | BCL                  | Fanny MEUNIER | CNR S | REtour sur le Temps dans l'ANTIquité                            | RETAN | Richard Faure  | 2 200,00 €         |
| 43           | Laboratoire Lagrange | Philippe STEE | OCA   | Wavefront sensing in the VLT/ELT era, 5th Edition, Nice, France | WFS   | Mamadou Ndiaye | 2 200,00 €         |
| <b>TOTAL</b> |                      |               |       |   |       |                | <b>19 200,00 €</b> |

## 2/ Volet Recherche

| N° DRV i     | Laboratoire      | Directeur          | EP ST | Titre du projet   | Acronyme du projet | Personne en charge de la demande | Montant            |
|--------------|------------------|--------------------|-------|---|--------------------|----------------------------------|--------------------|
| 3            | Géoazur          | Marc SOSSON        | CN RS | Analyzes and correlation of marine and coastal Tephra in EcuadDOR   | TephraDOR          | Mathilde Bablon                  | 10 000,00 €        |
| 13           | BCL              | Fanny MEUNIER      | CN RS | Effet du sommeil sur l'apprentissage et le réapprentissage de mots à long terme   | SOMAPPL EX         | Emilie Gerbier                   | 3 900,00 €         |
| 18           | ARTEMIS          | Nelson CHRISTENSEN | OC A  | HIgh POver FIber LASer for gravitational wave detector  | HIPOFILAS          | Remi Soulard                     | 10 000,00 €        |
| 21           | INPHYNI          | Guillaume HUYET    | CN RS | Impulsions Femtosecondes Amplifiées dans des fibres optiques dopées au Thulium  | I-FAsT             | Gilles Cheriaux                  | 10 000,00 €        |
| 38           | Lagrange         | Philippe STEE      | OC A  | Reconnexion et vortex magnétiques dans les plasmas non-collisionnels  | RECVORT            | Emanuele Tassi                   | 7 000,00 €         |
| 40           | CEPAM (UMR 7264) | Isabelle THERY     | CN RS | Ressources marines et stratégies saisonnières de pêche dans les sociétés anciennes méditerranéennes : approches sclérochronologiques et biogéochimiques | SEAMED             | Lionel Gourichon                 | 5 500,00 €         |
| 44           | Lagrange         | Philippe STEE      | OC A  | Stellar Parameters and Images with a Cophased Array   | CHARA/S PICA       | Denis Mourard                    | 10 000,00 €        |
| <b>TOTAL</b> |                  |                    |       |   |                    |                                  | <b>56 400,00 €</b> |

**TOTAL 75 600,00 €**

La répartition des Crédits Scientifiques Incitatifs (CSI) 2020 versés aux Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technologique (EPST) pour un montant total de 75 600 euros (soixante-quinze mille six cent euros) est approuvée à l'unanimité des voix.

### 15) CHANGEMENT DE DENOMINATION DES EQUIPES D'ACCUEIL

Présentation de M. Jeanick BRISSWALTER, Vice-président de la Commission de Recherche.

Il explique que le Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation a pris la décision de mettre fin à la procédure nationale de labellisation des équipes d'accueil à compter du 1er janvier 2020, et que le nom du « type » d'unité de recherche (en remplacement des équipes d'accueil) est désormais laissé au choix des établissements et des partenaires éventuels.

La Commission de la recherche de l'Université Nice Sophia Antipolis a donné un avis favorable le 10 décembre 2019 au changement de dénomination des équipes d'accueil en Unité Propre de Recherche (UPR). L'établissement aura ainsi des Unités Propres de Recherche (UPR) lorsque seul l'établissement sera tutelle, et des Unités Mixtes de Recherche (UMR) lorsqu'il y aura plusieurs tutelles.

Ce changement de terminologie a en outre l'avantage de ne plus présenter les unités de recherche de façon verticale.

Le conseil prend acte de la fin de la labellisation des Equipes d'Accueil par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation à compter du 1er janvier 2020 et approuve le changement de dénomination des Equipes d'Accueil en Unités Propres de Recherche (UPR) à l'unanimité des voix.

## 16) CREATION DE L'UPR CLINIQUE

Vu l'avis favorable à la création de l'UPRC rendu par la Commission de la Recherche le 26 novembre 2019.

Présentation de M. Jeanick BRISSWALTER, Vice-président de la Commission de Recherche.

Le projet de création d'une nouvelle Unité Propre de Recherche (UPR ex-EA) « clinique » composée de 5 équipes de recherches différentes. L'UPRC doit être dans un premier temps validé et labélisé par UNS. Elle fera ensuite partie d'un groupe de coopération sanitaire regroupant : UCA/CHU/CAL/Lenval et portant sur des thématiques « santé. »

Cette labélisation a trois objectifs principaux :

- 1 Reconnaître des équipes cliniques de qualité et de haut niveau d'expertise dans leurs domaines respectifs,
- 2 Renforcer la visibilité académique nationale et internationale des équipes de recherche Clinique,
- 3 Fédérer les équipes s'intéressant à la recherche clinique afin de rendre cette activité plus lisible dans le paysage niçois.

La création de l'Unité Propre de Recherche CLINIQUE (UPRC), dont la direction sera assurée par M. Jean DELLAMONICA et Mme Barbara SEITZ-POLSKI est approuvée à l'unanimité des voix.

## 17) NOMINATION DU DIRECTEUR EXECUTIF DU CENTRE INTERNATIONAL DE MATHÉMATIQUES PURES ET APPLIQUÉES (CIMPA)

M. Jeanick BRISSWALTER, Vice-président de la Commission de Recherche indique que le Centre International de Mathématiques Pures et Appliquées (CIMPA) est une association fondée en 1980, ayant pour but la formation de mathématiciens venant en priorité des pays en développement, au moyen de stages au cours de l'année universitaire et d'écoles d'été, et grâce au développement de moyens de documentation,

Il précise que le siège social du CIMPA est fixé à Nice et que l'Université hôte est l'Université Nice Sophia Antipolis. De plus selon les dispositions de l'article 4 du règlement intérieur du CIMPA, le fonctionnement courant du CIMPA est assuré par un Directeur Exécutif, nommé par le Président du CIMPA après avis de son conseil d'administration et le président de l'Université Nice Sophia Antipolis siège au conseil d'administration du CIMPA.

Sachant que le mandat du Directeur Exécutif actuel, M. Ludovic RIFFORD arrive à échéance, l'Université est sollicitée pour approuver la nomination de Monsieur Christophe RITZENTHALER,

Le Président informe les conseillers de l'avis favorable de Commission de la recherche donné à cette nomination le 26 novembre 2019.

La nomination de Monsieur Christophe RITZENTHALER à la Direction exécutive du Centre International de Mathématiques Pures et Appliquées (CIMPA), à l'échéance du mandat de Monsieur Ludovic RIFFORD) est approuvée à l'unanimité.

## 18) TUTELLE DU LABORATOIRE SOUTERRAIN A BAS BRUIT (LSBB UMS 3538)

Un avis favorable au retrait de la tutelle UNS du Laboratoire Souterrain à Bas Bruit (LSBB) a été rendu par la Commission de la Recherche le 26 novembre 2019.

M. Jeanick BRISSWALTER, Vice-président de la Commission de Recherche explique que le Laboratoire Souterrain à Bas Bruit (LSBB) a été créé le 1er janvier 2012 et a été renouvelé le 1er janvier 2018, qu'il est situé à Rustrel (VAUCLUSE).

Le LSBB est une Unité Mixte de Services (UMS) actuellement sous triple tutelle de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS), d'Avignon Université (AU) et du CNRS. Le Président rappelle que l'établissement a pris l'engagement de maintenir les moyens humains dédiés actuellement au LSBB et restera utilisateur de la plateforme,

Le retrait de la tutelle UNS du Laboratoire Souterrain à Bas Bruit (LSBB UMS 3538) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 est approuvé à l'unanimité des voix.

## VI - Patrimoine

### 19) AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE : BILAN D'ETAPE

Luc BECART, responsable du Service Maintenance Immobilière de la direction du Patrimoine présente le point annuel d'avancement sur l'agenda d'accessibilité programmée.

Il rappelle la réglementation de 2014 et le fait que l'Université, compte tenu de la multiplicité des locaux, dont certains classés, a obtenu une dérogation de programmation sur 9 ans. Cela concerne tous nos bâtiments avec une programmation financière.

Bien que le premier bureau d'études ait été défaillant, le second a donné satisfaction pour le diagnostic et a permis à l'établissement d'établir une programmation validée par la Préfecture et la sous-Commission Départementale d'Accessibilité, avec un accord de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer validé par arrêté du 13 avril 2018.

Le budget global de l'opération de mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments de l'Université de Nice Sophia Antipolis est estimé à 11M€ T.D.C sur 9 années (2018 à 2026).

Le document ci-joint présenté en séance rappelle l'avancement de l'année 2018, décrit celui de 2019 et le prévisionnel de l'année 3 (2020).

L'agenda d'accessibilité programmée : bilan d'étape est porté à la connaissance des membres du Conseil.

## VII - Conventions

### LES CONVENTIONS

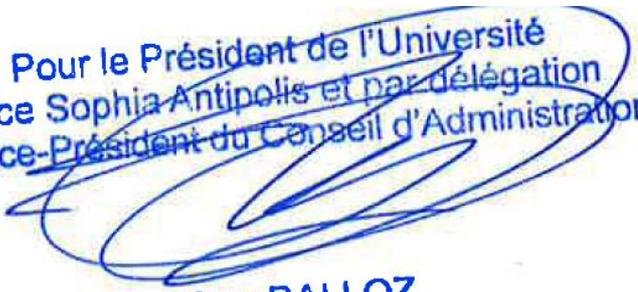
Présentation de M. Marc DALLOZ, Vice-Président du Conseil d'Administration.

Le tableau ci-après recense les conventions présentées au Conseil pour validation.

| N° | Structure | Signataire pour l'UNS | Co-contractant              | Objet  | Date d'effet initiale    | Durée      | Incidences financières pour l'UNS |
|----|-----------|-----------------------|-----------------------------|--|--------------------------|------------|-----------------------------------|
| 1  | ESPE      | JM. GARBARINO         | IESTS                       | Mise à disposition de locaux sur le site de Liégeard   | 18/03/2018 au 05/04/2019 | cf période | 2 167,05 €                        |
| 2  | ESPE      | JM. GARBARINO         | GIP FIPAN                   | Mise à disposition de locaux sur le site de Draguignan | 25/04/2019               | 1 jour     | 1 143,19 €                        |
| 3  | ESPE      | JM. GARBARINO         | IESTS                       | Mise à disposition de locaux sur le site de George V   | 13/06/2019               | 1 jour     | 302,96 €                          |
| 4  | ESPE      | JM. GARBARINO         | Union Locale CGT Draguignan | Mise à disposition de locaux sur le site de Draguignan | 1er au 5 juillet 2019    | 5 jours    | 827,60 €                          |
| 5  | INSPE     | JM. GARBARINO         | Nice La Belle               | Mise à disposition de locaux sur le site de Liégeard   | 01/09/2019 au 31/08/2020 | 1 an       | 1 000,00 €                        |
| 6  | INSPE     | JM. GARBARINO         | IESTS                       | Mise à disposition de locaux sur le site de Liégeard   | 01/09/2019 au 31/06/2020 | 10 mois    | 40 000,00 €                       |
| 7  | INSPE     | JM. GARBARINO         | VINCI Immobilier Promotion  | Mise à disposition du parking sur le site de Liégeard  | 02/10/2019               | 1 jour     | 144,72 €                          |
| 8  | INSPE     | JM. GARBARINO         | La Fol 83                   | Mise à disposition de locaux sur le site de Draguignan | 16/10/2019 au 22/01/2020 | 3 mois     | 1 885,00 €                        |
| 9  | INSPE     | JM. GARBARINO         | CGT                         | Mise à disposition de locaux sur le site de Draguignan | 26/11/2019               | 1 jour     | 302,96 €                          |
| 10 | INSPE     | JM. GARBARINO         | IESTS                       | Mise à disposition de locaux sur le site de Liégeard   | 16/12/2019               | 1 jour     | 497,94 €                          |

Le conseil d'administration approuve les conventions à l'unanimité des voix.

Plus rien ne reste à délibérer, la séance est levée à 17h00

Pour le Président de l'Université  
 Nice Sophia Antipolis et par délégation  
 Le Vice-Président du Conseil d'Administration  
  
 Marc DALLOZ